

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



Rassemblé par Modou Moustapha SARR

Avant propos



Au Nom d'Allah le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux



As-Salamou 'Alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou

Que la Paix d'Allah Le Tout Miséricordieux et Sa Miséricorde vous accompagne !!!

Le Coran [33:21]

En effet, vous avez dans le Messager de Dieu un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Dieu et au Jour dernier et invoque Dieu fréquemment.

Dans le sens qui nous intéresse, un hadith c'est :

Tout ce qui est rapporté du Prophète (saws) comme paroles, actions, acquiescements, ou caractéristiques (physiques, traits de caractères etc.)

Ces informations forment ce que l'on appelle la sounna. Elles sont la deuxième source de législation dans l'islam après le Coran. Mais contrairement à ce dernier, la question de l'authenticité se pose.

La transmission des hadith et leur intérêt scientifique

Ces hadiths ont en effet été transmis de génération en génération, de maître à élève ou de père en fils. Le travail d'authentification des savants consiste à examiner les chaînes de transmissions (isnad), de type « untel a dit à untel qui a dit à untel... » en procédant à des recherches sur chacun des maillons de cette chaîne. On analysera des facteurs tels que la réputation de piété, d'intelligence, la possibilité géographique ou temporelle d'avoir pu recevoir cette information du précédent maillon et transmis au suivant etc.

Pour montrer à quel point les savants étaient scrupuleux, on peut citer, cette petite histoire de l'imam al Bukhari, qui avait rencontré un rapporteur et l'ayant vu avoir un mauvais comportement avec son âne a décidé de ne pas prendre de ahadith de lui.

Ainsi, en fonction donc des informations procédant de la chaîne de transmission, mais également de la validité de l'énoncé (matn) ainsi que d'autres facteurs on va classer ces hadiths dans différentes catégories. Les grandes catégories sont Sahih (authentique) Hassan (bon) Da'if (faible) et Mawdu' (forgé)

sachant que chacune de ces catégories contient des sous catégories.

Petite parenthèse, il est utile de signaler qu'il y'a des divergences entre les traditionnistes, à la fois sur le statut des transmetteurs et sur la méthode de classification. Ceci entraîne inévitablement des divergences sur le statut des ahadiths... Un hadith sahih (authentique) pour l'Imam Muslim peut ne pas l'être pour l'Imam Bukhari, ou un hadith da'if (faible) pour cheikh al Ghumari peut être sahih (authentique) pour as Suyuti... Il ne suffit donc pas toujours qu'un hadith soit déclaré faible pour invalider un avis juridique basé dessus, par exemple.

Selon la catégorie dans laquelle le hadith a été classé, celui ci aura une utilité différente en terme scientifique, dans la science du fiqh ou de la 'aqida. A titre d'exemple, il est possible de se baser sur un hadith Sahih pour établir un statut juridique (par exemple haram) mais pas sur un hadith faible. Par contre le hadith faible peut être utilisé pour encourager au bien. En effet, il existe par exemple de nombreux hadith faibles très connus sur le mérite des sourates du Coran que l'on trouve dans les livres des savants.

Tout l'intérêt de cette science pour les savants sera donc de proposer aux savants du fiqh le matériel leur permettant d'émettre des avis juridiques et de les peser les uns par rapport aux autres. Par contre il est clair que le simple fait qu'un hadith soit sahih ne suffirait pas à émettre un avis juridique car un hadith authentique peut très bien être par exemple abrogé, ou bien peut être lié à une cause précise qui ne concerne pas tous les musulmans, ou encore il peut être précisé par un autre hadith ou un verset du coran etc.

La science du fiqh est donc nécessaire pour pouvoir appliquer le contenu juridique de la sounna, et celle du hadith l'est pour l'authentification des informations traditionnelles.

Voici présenté ici donc quelques Hadith, dont la majorité est tirée du site internet www.sajidine.com . Je voudrais en passant remercier au nom de tous ceux qui ont à cœur de diffuser le message de l'islam et au mien propre, l'équipe de site formidable qui constitue une aide inestimable pour les croyants !

Puisse cet imprimé bénéficier à tous ses lecteurs !

L'Imam Nawawi a rassemblé 40 Hadith (parole du prophète ﷺ) et les a choisis 2 des grands livres du Hadith: Sahih El Boukhari et Sahih Mousslim; pour le bien des musulmans; et a fait que chaque Hadith contienne une des grandes bases de l'Islam , elles ont été apprises et expliquées au fil des siècles. En voici un extrait de 20 hadiths.

20 Hadith parmi

Les 40 Hadith Nawawi

1 - Les actions ne valent que par leurs intentions

Le Commandeur des Croyants, Aboû Hafs Omar ben El-Kattâb a dit: J'ai entendu l'Envoyé de Dieu dire:

« Les actions ne valent que par leurs intentions. Chacun ne recevra la récompense qu'il mérite que selon ce qu'il a entendu faire. A celui qui a accompli l'hégire pour plaire à Allâh et à Son Envoyé, son hégire lui sera comptée, comme accomplie en vue de Dieu et de Son Envoyé. Celui qui l'a accomplie pour obtenir quelque bien en ce bas monde, ou pour épouser une femme, son hégire lui sera comptée selon ce qu'il recherchait alors ».

[Rapporté par Boukhari et Mouslim]

2 - L'Islam, la foi et l'excellence

Omar a dit encore :

Un jour, nous étions assis en conférence chez l'Envoyé de Dieu, et voici que se présenta à nous un homme vêtu d'habits d'une blancheur resplendissante, et aux cheveux très noirs. On ne pouvait distinguer sur lui une trace de voyage, alors que personne d'entre nous ne le connaissait. Il prit alors place, en face du prophète à lui, bénédiction et salut. Il plaça ses genoux contre les siens, et posa les paumes de ses mains sur les cuisses de celui-ci, et lui dit :

- « O Mohammed, fais-moi connaître l'Islâm ». L'Envoyé de Dieu, dit alors :

- « L'Islâm consiste en ce que tu témoigne qu'il n'y a nulle divinité digne d'être adorée exépté Allah et que Mohammed est Son Envoyé, accomplir la prière rituelle, verser la zakât (impôt rituel) et accomplir le jeûne de Ramadhân, ainsi que le pèlerinage à la Maison d'Allâh si les conditions de voyage rendent la chose possible ».

Son interlocuteur lui répondit : - « Tu as dit vrai », et nous de nous étonner, tant de sa question que de son approbation, puis, il reprit - « Fais-moi connaître la Foi ». Le Prophète répliqua :

- « La foi consiste en ce que tu dois croire à Allâh, à Ses Anges, à Ses Livres. À Son Prophète, au Jugement Dernier. Tu dois croire encore à la prédestination touchant le bien et le mal ».

L'homme lui dit encore: - « Tu as dit vrai » et il reprit : - « Fais-moi connaître la vertu », et le Prophète lui répondit :

- « La vertu consiste à adorer Dieu, comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit ».

L'homme lui dit encore : - « Fais-moi connaître l'Heure - du Jugement Dernier - », et le Prophète lui répondit :

- « Sur l'heure du jugement, l'interrogé n'est pas plus savant que celui qui le questionne ».

Là-dessus, l'homme lui dit: - « Mais fais m'en connaître les signes précurseurs », et le Prophète lui répondit:

- « Ce sera lorsque la servante engendrera sa maîtresse, lorsque tu verras les va-nu-pieds, ceux qui vont nus, les miséreux, les pâtres se faire élever des constructions de plus en plus hautes ».

Là-dessus, l'homme partit. Je demeurai là longtemps, puis le Prophète dit :

- « Ô Omar, sais-tu qui m'a interrogé ? ».

- « Non », répondis-je ! - « Allâh et son Envoyé, en cette matière, sont plus savants ».

« Cet homme-là était l'Archange Gabriel. Il vient de la sorte à vous pour vous enseigner votre religion ».

[Rapporté par Mouslim]

3 - Les Piliers de l'Islam

Aboû Abd er-Rah'mân, Abd Allâh Ibn Omar, Ibn el-Khattab, que Dieu soit satisfait d'eux a dit :

J'ai entendu l'Envoyé de Dieu, dire :

« L'Islâm est bâti sur cinq piliers :

1 - Le témoignage qu'il n'est nulle divinité digne d'adoration sauf Allâh et que Mohammad est Son Envoyé.

2 - L'accomplissement de la prière rituelle.

3 - L'acquiescement de la zekât (impôt rituel).

4 - Le pèlerinage à la Maison d'Allâh.

5 - Le Jeûne du mois de Ramadhân ».

[Rapporté par Boukhari et Mouslim]

4 - Les phases de la conception de l'homme et son dénouement

Abou Abd-er-Rahmân Abd-Allâh ibn Massoûd a dit :

L'Envoyé de Dieu , le Très véridique, le Très digne de foi, nous a raconté ce qui suit :

« Certes, chacun de vous, lorsqu'il est créé dans le sein de sa mère est d'abord pendant quarante jours une gouttelette, puis devient du sang coagulé pendant une semblable durée de temps, puis enfin durant un même laps de temps, devient comme une bouchée de chair, là-dessus, l'ange lui est envoyé, qui insuffle l'âme, et il est ordonné à celui-ci d'accomplir quatre commandements, à savoir d'inscrire: les moyens de vivre (du nouvel être), le terme de son existence, ses actions, enfin, son infortune, ou son bonheur futur.

Par Allâh, en dehors de Qui il n'est pas d'autre Divinité, certes, chacun de vous aurait beau œuvrer comme l'ont fait ceux destinés au Paradis, en sorte qu'il s'en approcherait à la distance d'une coudée, alors ce qui a été écrit pour lui prévaudrait, et donc il accomplirait (quand même) les actions des damnés, et il entrerait en Enfer. Et certes, chacun de vous aurait beau œuvrer comme les damnés, au point de s'approcher de l'Enfer à la distance d'une coudée, alors ce qui a été écrit pour lui prévaudrait, en sorte qu'il accomplirait les actions des élus et qu'il entrerait (quand même) au Paradis»

[Rapporté par Boukhari et Mouslim]

5 - Rejet des actes blâmables et des innovations

La mère des Croyants, Umm 'AbdAllah, Aïsha a rapporté que le Messager de Dieu a dit :

" Celui qui apporte dans notre religion une innovation qui lui est étrangère, on doit rejeter tout ce qu'il dit. " [Rapporté par Boukhari et Mouslim].

Dans une autre version de Mouslim :

" Celui qui fait une chose en désaccord avec notre Religion, on doit rejeter tout ce qu'il fait "

6 - Le licite et l'illicite

Abou Abdallah En-Noumân ben Bachâr a dit : J'ai entendu le Messager de Dieu dire :

« Certes, ce qui est permis - halal - est évident, et ce qui est défendu - harâm - est évident aussi. Mais, entre l'un et l'autre, il y a bien des choses équivoques, que la plupart des gens ne savent pas (distinguer).

Qui se garde de l'équivoque purifie sa foi et son honneur, mais celui qui y tombe, tombe dans ce qui est défendu : il est semblable au pâtre qui mène ses troupeaux aux alentours d'un territoire gardé, et alors, bien vite il y fera paître. Chaque roi ne possède-t-il pas un territoire gardé ? Le champ gardé de Dieu, ce sont les choses défendues.

En vérité, il y a dans le corps humain un morceau de chair qui, en bon état, permet au corps tout entier de prospérer et qui, en mauvais état, le corrompt en entier, c'est le coeur ».

[Rapporté par Boukhari et Mouslim]

7 - La religion, c'est le bon conseil

Selon Aboû Roqiya Tamîm ben Aoûs ed-Dâri L'envoyé de Dieu a dit :

« La religion, c'est la sincérité ». Quand nous demandâmes : « Envers qui ? », il répondit :

« Envers Allah , envers Son Livre, envers Son Envoyé,

envers les chefs des musulmans, et le commun peuple parmi eux ».

[Rapporté par Mouslim]

8 - La protection du Musulman

Daprès Ibnou Omar L'envoyé de Dieu a dit :

" Il m'a été ordonné de combattre les hommes jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'est d'autre divinité qu'Allah, et que Mohammed est Son Envoyé, qu'ils accomplissent la prière rituelle, qu'ils acquittent la Zakat. S'ils exécutent ces choses, ils seront, à mon égard, garantis quant à leurs personnes et à leurs richesses, à moins qu'ils ne transgressent ouvertement la loi de l'Islam, mais Dieu réglera le compte de leurs intentions vraies".

[Rapporté par Boukhari et Mouslim]

9 - Prendre le facile et laisser le difficile

Aboû Horeyra - Abd-er-Rahmân ben Sakhr a dit : J'ai entendu L'envoyé de Dieu dire :

« Ce que je vous ai défendu de faire évitez-le, et ce que je vous ai ordonné, accomplissez- le dans la mesure où cela vous est possible. Ceux qui vous ont précédé ont péri seulement par l'abondance de leurs questions et leurs divergences d'opinions à l'égard de leurs Prophètes ».

[Rapporté par Boukhari et Mouslim]

10 - Ne sont acceptées que les bonnes choses licites

Selon Aboû Horeyra - que Dieu soit satisfait de lui - L'envoyé de Dieu a dit :

« Certes Allah, Tres Haut est Pureté. Il n'accepte que ce qui est pur. Il ordonne aux croyants ce qu'il a ordonné à Ses Envoyés. Or, Il a dit :

" Ô Messagers ! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien."

Sourate 23 : Al-Mu'minun (Les Croyants) Verset 51

Et d'autres part, il a dit :

"Ô les croyants ! Mangez des (nourritures) licites que Nous vous avons attribuées."

Sourate 2 : Al-Baqara (La vache) Verset 172

Là-dessus, le Prophète fit allusion à l'homme qui prolonge ses voyages (pieux), qui a des cheveux longs et poudreux et tend les mains vers le ciel, disant : « O Seigneur, O Seigneur ! », et cependant il se nourrit de choses défendues, boit des liquides défendus, se revêt d'habits défendus, et il a été nourri (dans son enfance) de choses défendues. « Comment donc pourrait-il être exaucé ? ».

[Rapporté par Mouslim]

11 - Le scrupule

Aboû Mohammed el-Hassan ben Ali ben Abi Tâleb descendant de l'Envoyé de Dieu, et son petit fils a dit : J'ai retenu ceci de l'Envoyé de Dieu :

« Laisse ce qui te jette dans le doute (quant à sa licéité) pour ce qui ne t'y jette pas».

(Hadith rapporté par At-tirmidi et Nasâï).

12 - Se consacrer aux choses utiles

Selon Abôu Horeïra l'Envoyé de Dieu a dit :

«Parmi les qualités d'un bon Islâm, il y a le fait pour l'homme de ne pas s'occuper de ce qui ne le regarde pas».

(Hadîth rapporté par at-Tirmidhi et Ibn Maja)

13 - La foi parfaite

Selon Aboû Hamza Anas ben Mâlek serviteur de l'Envoyé de Dieu le Prophète a dit:

«Aucun de vous ne devient véritablement croyant s'il ne désire pour son frère, ce qu'il désire pour lui-même».

(Hadith rapporté par Boukhari et Mouslim).

14 - L'inviolabilité du sang du Musulman

Selon Abôu Masoûd l'Envoyé de Dieu a dit:

«Il n'est pas licite de faire couler le sang du musulman, sauf s'il s'agit d'un des trois coupables que voici : le fornicateur dont le mariage a été consommé, le meurtrier qui subira le sort de sa victime, et l'apostat qui se sépare de la communauté musulmane».

(Hadith rapporté par Boukhari et Mouslim)

15 - Les vertus islamiques

Selon Abôu Horeîra l'Envoyé de Dieu a dit:

« Que celui qui croit en Allâh et au Jugement Dernier parle donc sagement, ou qu'il se taise;

que celui qui croit en Allâh et au Jugement Dernier, traite donc bien son voisin;

que celui qui croit en Allâh et au Jugement Dernier, traite donc bien son hôte»

(Hadith rapporté par Boukhari et Mouslim)

16 - Ne te mets pas en colère

Selon Aboû Horeîra un homme dit au Prophète:

«Fais moi une recommandation» (religieuse), celui-ci répondit: «Ne te mets pas en colère».

L'homme revient à la charge plusieurs fois. Il dit (chaque fois):

« Ne te mets pas en colère ».

(Hadith rapporté par Boukhari et At-Tirmidi)

17 - La généralité du bel-agir

Selon Aboû Yala Chaddâd ben Aoûs, l'Envoyé de Dieu a dit:

« Allah a prescrit le bel-agir dans toute chose. Quand vous tuez, faites-le de façons parfaite.

Quand vous égorgez une bête, faites-le de la manière la plus douce :

aigusez bien votre lame et accordez à la victime le temps suffisant pour mourir ».

(Hadith rapporté par Mouslim)

18 - La piété et la haute moralité.

Selon Aboû Darr Djoundoub ibn Djounâd et Aboû AbderRahmân Mouâd ibn Djabal ,

l'Envoyé de Dieu a dit:

«Crains Dieu en quelque lieu que tu sois; fais suivre le péché de la bonne action qui l'effacera,

traite les hommes avec bonté (en faisant preuve) d'une haute moralité».

(Hadith rapporté par Ahmed et At-Tirmidi)

19 - L'aide d'Allah et Sa protection.

Aboû el-Abbâs Abdallâh ben Abbâs a dit : «J'étais un jour derrière le Prophète et il me dit:

«O jeune homme, je vais t'enseigner quelques préceptes. Observe les commandements de dieu, il te protégera. Observe les commandements de Dieu, tu le trouveras devant toi. Lorsque tu as à demander quelque chose, demande à Allâh. Lorsque tu as à implorer assistance, implore assistance auprès d'Allâh.

Sache que si la communauté est d'accord, à l'unanimité, pour te faire quelque bien, cela ne te profitera que dans la mesure où Allâh te l'aurait assigné, et si elle est d'accord à l'unanimité pour te causer quelque tort, tu n'en pâtiras en rien, sinon dans la mesure où Allâh en aurait ainsi décidé à ton encontre.

Certes, les calames sont levés et l'encre des feuillets a séché».

(Hadith rapporté par Ahmed, At-Tirmidi et al Hakim)

20 - La pudeur

Abû Masûd 'Uqba ibn 'Amir l'Ansarite a dit , l'Envoyé de Dieu a dit:

«Certes, de tout ce que les gens saisissent d'antiques paroles prophétiques, la première est :

"Si tu n'as pas de pudeur, fais ce que tu veux"

(Hadith rapporté par El Boukhari)



Ma Miséricorde l'emporte sur Ma Colère

D'après Abu Hurayrah , le Messenger de Dieu  a dit :

Quand Dieu a décrété la Création Il s'est engagé Lui-même en écrivant dans Son livre, qui repose près de Lui : Ma miséricorde l'emporte sur Ma colère.

(Cela a été rapporté par Muslim - et aussi par al-Bukhari, an-Nasa'i et Ibn Majah).

Le Fils d'Adam M'a accusé de mensonge

D'après Abu Hurayrah , le Messenger de Dieu  a dit : Allah Tout-Puissant a dit :

Le fils d'Adam M'a renié et il n'avait aucun droit de le faire. Et il M'a injurié et il n'avait aucun droit de le faire. Pour ce qui est de son renoncement, il dit : Il ne me referra pas encore comme Il l'a fait en premier (1)." et la création initiale [de l'homme] ne M'est pas plus difficile que sa création prochaine.

Pour ce qui est de son injure, il dit : "Dieu a pris un fils pour Lui", alors que Je suis l'Unique, l' Eternel Refuge.


Je n'enfante pas, et je n'ai pas été enfanté, et rien n'est comparable à Moi.

(Cela été aussi rapporté par al-Bukhari - et an-Nasa'i).

(1) ramener à la vie après ma mort.

Il y a de Mes Adorateurs qui ont cru en Moi



D'après Zayd ibn Khalid al-Juhaniyy  Le Messager de Dieu  dirigea la prière du matin pour nous à al-Hudaybiyah après des averses durant la nuit.

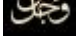
Quand le Prophète  eut terminé, il fit face aux gens et leur dit : Savez-vous ce que votre Seigneur a dit ? Il dirent : Dieu et son Prophète le savent mieux. Il dit : "Ce matin, un de mes serviteurs est devenu croyant en Moi, et un autre un mécréant. Pour celui qui a dit : Nous avons reçu la pluie par la vertu de Dieu et Sa miséricorde, celui-là est un croyant en Moi, un mécréant dans les étoiles (2). Et pour celui qui dit : Nous avons reçu la pluie par telle et telle étoile, celui-là est un mécréant en Moi, et un croyant dans les étoiles.

(2) Les Arabes Pré-Islamiques croyaient que la pluie tombait du fait du mouvement des étoiles. (Ce Hadith attire notre attention sur le fait que quelque soit la cause directe d'un phénomène naturel comme la pluie, c'est Dieu Tout-Puissant qui dispose de toutes choses.)

(Rapporté par al-Bukhari (et aussi par Malik et an-Nasa'i).

Le Fils d'Adam injurie le Temps

D'après Abu Hurayrah , le Messager de Dieu  a dit :

Allah  a dit :

Les fils d'Adam blâment [les vicissitudes du] le Temps, et Je suis le Temps, dans ma Main est la nuit et le jour (1).

(Rapporté par al-Bukhari - aussi par Muslim).

(1) Comme le Tout-Puissant est l'Ordonnateur de toutes choses, blâmer les malheurs relatifs au Temps équivaut à Le blâmer.

Je suis tellement auto-suffisant que Je n'ai aucunement besoin d'un associé

D'après Abu Hurayrah , le Messager de Dieu  a dit :

Dieu (glorifié et exalté) a dit : Je suis tellement auto-suffisant que je n'ai aucunement besoin d'un associé. Ainsi, celui qui agit pour la cause d'un autre en même temps que pour la Mienne, je lui renierai son action par celui à qui il a associé avec Moi.

(Rapporté par Muslim - aussi par Ibn Majah).

Le premier des Hommes qui sera réprouvé le jour de la Résurrection

D'après Abu Hurayrah  : j'ai entendu le Messager de Dieu  dire :

Le premier des gens auquel le jugement sera prononcé le Jour de la Résurrection sera un

homme mort en martyr. On l'amènera et Allah ﷺ lui fera connaître Ses faveurs et il les reconnaîtra. [Le Tout-Puissant] dira : Et qu'en as-tu fait? Il dira : J'ai combattu pour Toi jusqu'à ce que je meure en martyr. Il dira : Tu as menti - tu n'as combattu que pour qu'il soit dit [de toi] : Il est courageux. Et ainsi en a-t-il été dit. Alors, il sera ordonné qu'on le traîne sur son visage jusqu'à ce qu'on le jette dans l'Enfer-Flamme.

[Un autre] sera un homme qui a étudié la science [religieuse] et a l'a enseignée et qui récitait le Coran. On l'amènera et Dieu lui fera connaître Ses faveurs et il les reconnaîtra. [Le Tout-Puissant] dira : Et qu'en as-tu fait? Il dira : J'ai étudié la science [religieuse] et je l'ai enseignée et j'ai récité le Coran pour l'amour de Toi. Il dira : Tu as menti - tu n'as étudié la science [religieuse] que pour qu'il soit dit [de toi] : Il récite le Coran. Et ainsi en a-t-il été dit. Alors, il sera ordonné qu'on le traîne sur son visage jusqu'à ce qu'on le jette dans l'Enfer-Flamme.

[Un autre] sera un homme que Dieu a enrichi et à qui Il a donné toutes sortes de biens. On l'amènera et Dieu lui fera connaître Ses faveurs et il les reconnaîtra. [Le Tout-Puissant] dira : Et qu'en as-tu fait? Il dira : Je n'ai laissé aucun chemin [vide] dans lequel Tu aimes qu'on dépense son argent sans le dépenser pour l'amour de Toi. Il dira : Tu as menti - tu n'as agis de la sorte que pour qu'il soit dit [de toi] : Il est généreux. Et ainsi en a-t-il été dit. Alors, il sera ordonné qu'on le traîne sur son visage jusqu'à ce qu'on le jette dans l'Enfer-Flamme.

(Rapporté par Muslim - aussi par at-Tirmidhi et an-Nasa'i).

Regardez Mon serviteur, il appelle à la prière

D'après Uqbah ibn Amir ﷺ : J'ai entendu le Messager de Dieu ﷺ dire :

Votre Seigneur est enchanté par un berger qui, du sommet d'une montagne escarpée, donne l'appel à la prière et prie. Alors Dieu (glorifié et exalté) dit : Regardez Mon serviteur, il appelle à la prière et accomplit ses prières. Il est dans Ma crainte. J'ai pardonné Mon serviteur [ses péchés] et Je l'ai admis dans le Paradis.

(Rapporté par an-Nasa'i par une bonne chaîne de transmission)

J'ai séparé la Prière en deux parties égales

D'après Abu Hurayrah ﷺ, le Messager de Dieu ﷺ a dit :

Une prière accomplie par quelqu'un qui n'a pas récité l'Essence du Coran (1) pendant celle-ci est défectueuse (et il répéta le mot trois fois), incomplète. Quelqu'un dit à Abu Hurayrah

ﷺ : [Même si] nous sommes derrière l'imam? (2) Il dit: Récitez la en vous-même, car j'ai

entendu dire le Prophète ﷺ :

Dieu (puissant et sublime), a dit: J'ai séparé la prière entre Moi-même et Mon serviteur en deux moitiés, et Mon serviteur recevra ce qu'il a demandé.

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

Quand mon serviteur dit : Al-hamdu

lillahi rabbi l-alamin (3), Dieu  (puissant et exalté) dit : Mon serviteur m'a loué.

الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ

Et quand il dit : Ar-rahmani r-rahim (4), Dieu (puissant et exalté) dit : Mon serviteur m'a exalté,

مَالِكِ يَوْمِ الدِّينِ

Et quand il dit: Maliki yawmi d-din (5), Dieu dit: Mon serviteur m'a glorifié - et en une occasion Il dit : Mon serviteur s'est soumis à Ma puissance.

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

Et quand il dit : Iyyaka na budu wa iyyaka nasta in (6), Il dit : Ceci est entre Mon serviteur et Moi, et Mon serviteur aura ce qu'il a demandé.

Et quand il dit :

اهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ
صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ
الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ

Ihdina s-sirata l- mustaqim, siratal ladhina an amta alayhim ghayril-maghdubi alayhim wa la d-dallin (7), Il dit: Ceci est pour Mon serviteur, et Mon serviteur aura ce qu'il a demandé.

- (1) Sourate al-Fatihah, la première sourate (chapitre) du Coran.
- (2) rester debout derrière l'imam en l'écoutant réciter al-Fatihah.
- (3) "Louange à Dieu, le Seigneur des Mondes."
- (4) "Au Nom de Dieu, le Très Miséricordieux, le Tout-Miséricordieux."
- (5) "Maître du Jour de la Rétribution."
- (6) "C'est Toi que nous implorons, et c'est Toi dont nous implorons secours."
- (7) "Guide-nous dans le droit chemin, le chemin de ceux que Tu as comblés de bienfaits, non pas de ceux qui ont encouru colère, ni de ceux qui s'égarent."

(Rapporté par Muslim - et aussi par Malik, at-Tirmidhi, Abu-Dawud, an-Nasa'i et Ibn Majah).

La Prière sera la première chose qui sera réglée

D'après Abu Harayrah , le Prophète  a dit : Allah  a dit :


Les premières des actions pour lesquelles un serviteur de Dieu sera jugé le Jour de la Résurrection seront ses prières. Si elles sont en ordre, alors il aura prospéré et réussi et si elles sont incomplètes, alors il aura failli et perdu.

Si quelque chose manque à ses prières obligatoires, le Seigneur - glorifié et exalté - dira : Voyez si Mon serviteur a des prières surrogatoires qu'il puisse compléter celles qui étaient défectueuses de ses prières obligatoires. Alors le reste de ses actions sera jugé de la même manière.

(Rapporté par at-Tirmidhi (aussi par Abu Dawud, an-Nasa'i, Ibn Majah et Ahmad).



Le Jeûne M'appartient et c'est Moi qui donne la Récompense

D'après Abu Harayrah , le Prophète  a dit :

Allah  a dit : Le jeûne est pour Moi et Je donne une récompense pour cela. [Un homme] abandonne sa passion sexuelle, sa nourriture et sa boisson pour l'amour de Moi. Le jeûne est tel un bouclier, et celui qui jeûne a deux joies : une joie quand il casse le jeûne, et une joie quand il rencontre son Seigneur. L'haleine de celui qui jeûne est meilleure en estimation pour Dieu que le parfum du musc.

(Rapporté par al-Bukhari (et aussi par Muslim, Malik, at-Tirmidhi, an-Nasa'i et Ibn Majah).



Ô Fils d'Adam, dépenses et Je dépense pour toi !

Abou Hourayra  rapporta que le Messager d'Allah  dit :


" Allah  dit : : Dépense, Ô fils d'Adam, et Je dépense pour toi " .

[Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim]


Du mérite de la mention d'Allah

Abou-Horaira  a rapporté que l'Envoyé de Dieu  a dit :

"Dieu a des anges qui rodent dans les chemins pour rechercher ceux qui mentionnent Dieu.

Quand ils rencontrent des gens qui mentionnent Allah  ils leur disent: "Demandez ce dont vous avez besoin". Ils les entourent de leurs ailes (en remplissant l'espace) jusqu'au ciel le plus rapproché. Dieu leur demande certes il connaît tout mieux qu'eux:

- Que disent mes adorateurs?
- Ils t'exaltent, proclament, ta grandeur, te louent, et te glorifient.
- M'ont-ils vu?
- Non, par Dieu, ils ne t'ont pas vu.
- Que serait-ce donc s'ils m'avaient vu?
- S'ils t'avaient vu, leurs exaltations et leurs louanges seraient plus vivantes, et leurs glorifications seraient plus intenses.
- Que me demandent-ils?
- Ils te demandent le Paradis. "
- L'ont-ils vu?
- Non Seigneur, ils ne l'ont pas vu.
- Que serait-ce donc s'ils l'avaient vu?
- S'ils l'avaient vu, ils seraient plus avides de l'obtenir, ils le rechercheraient avec plus d'insistance, et ils le désireraient ardemment.
- Contre quoi ils se réfugient auprès de moi?
- Ils se réfugient contre l'Enfer.
- L'ont-ils vu?
- Non Seigneur, ils ne l'ont pas vu.
- Que serait-ce donc s'ils l'avaient vu"?
- S'ils l'avaient vu, ils seraient plus empressés de le fuir, et éprouveraient une crainte plus vive.

Allah  leur répondra: "Je vous prends à témoins que je leur pardonne. Alors un des anges dira: "Il y a entre eux un tel qui ne fait pas partie de leur groupe, il est venu là pour une autre affaire". Dieu dira: "Ceux-ci formeront une réunion dont quiconque y prend part ne sera jamais malheureux?".

[Rapporté par Al-Bokhari (Chap: "Les invocation.") Rapporté par Al-Tirmizi]

Mon adorateur a dit la vérité

Abou-Horaira et Abou-Said Al-Khodri  ont rapporté que l'Envoyé de Dieu  a dit:

"Lorsque l'adorateur dit. "Il n'y a d'autre divinité que Dieu, Dieu est grand, Dieu dira: "Mon adorateur a dit la vérité, il n'y a d'autre divinité que moi, et je suis le grand".

Lorsque l'adorateur dit: "Il n'y a d'autre divinité que Dieu seul, Dieu dira: "Mon adorateur a dit la vérité: "Il n'y a d'autre divinité que moi seul". Et lorsqu'il dit: "Il n'y a d'autre divinité que Dieu, seul, il n'a pas d'associé", Dieu dira: "Mon adorateur a dit la vérité, il n'y a d'autre divinité que moi, et je n'ai pas d'associé".

Lorsqu'il dit. "Il n'y a d'autre divinité que Dieu, à lui la Royauté et la Louange", Dieu dira: "Mon adorateur a dit la vérité, il n'y a d'autre divinité que moi, à moi la Royauté et la Louange".



Lorsqu'il dit: "Il n'y a d'autre divinité que Dieu, il n'y a ni puissance ni force qu'en Dieu", Dieu dira: "Mon adorateur a dit la vérité, il n'y a d'autre divinité que moi, et il n'y a ni puissance ni force qu'en moi".

Abou Ishac ajouta: "le rapporteur a dit autre chose dont je n'ai pas saisi le sens. Je demandai alors à Abou Djaafar: "Qu'est ce qu'il a dit?", il m'a répondu: "Celui qui aura la faveur de prononcer ces mots lors de sa mort, le feu ne le touchera pas".

[Rapporté par Ibn Maja]

Il incombe au fidèle de mentionner toujours le Seigneur là où il se trouve et à n'importe quel moment, en prononçant ces mots qui résument la vraie croyance et qui portent à l'homme la plus belle récompense dans la vie future: "Il n'y a d'autre divinité que Dieu, Dieu est Grand, il est le seul et n'a pas d'associé, à lui la Royauté et la Louange, il n'y a ni puissance ni force qu'en Dieu".

Du mérite de ceux qui louent Allah

Le fils de Omar  a rapporté que l'Envoyé de Dieu  lui a raconté qu'un des adorateurs de Dieu a dit : "O Seigneur, à toi la louange comme il sied à la majesté de ta face et à l'immensité de ta puissance". Les deux scribes ont trouvé une grande difficulté dans l'inscription de ces mots.

Ils sont montés au ciel : "Ô Seigneur, dirent-ils, ton adorateur a prononcé des mots nous ignorons comment les inscrire !" Dieu à lui la puissance et la gloire qui - certes connaît bien ce que son adorateur a dit - leur a demandé: "Qu'a-dit mon adorateur ?" - Seigneur, répondirent-ils, à toi la louange comme il sied à la majesté de ta face, et à la grandeur de ta puissance". Dieu à lui la puissance et la gloire dit: "inscrivez-les comme ils ont été dits par mon adorateur jusqu'à ce qu'il me rencontre pour lui en rétribuer la récompense.

[Rapporté par Al-Nissai]

Les deux anges ignoraient la valeur réelle de cette expression de louange: c'est pour cela qu'ils ont trouvé une difficulté dans son inscription, car Dieu seul connaît la récompense qu'il va rétribuer, en échange, à son adorateur.

Gloire et Louange à Allah. Je lui demande pardon et je reviens à Lui

Aïcha  a rapporté ce récit : Le Prophète  répétait souvent ces mots : "Gloire et louange à Dieu, je lui demande pardon et je reviens à lui".

- Ô Envoyé de Dieu, dis-je, je t'entend souvent dire: "Gloire et louange à Dieu, je lui demande pardon et je reviens à lui ?"

- Mon Seigneur à lui la puissance et la gloire, répondit-il, m'a fait savoir que je verrai une marque chez mon peuple, et quand je la verrai, je devrai répéter toujours ces mots : "Gloire et louange à Dieu, je lui demande pardon et je reviens à lui". En fait je l'ai vue et c'était (cette sourate du Coran):




Au nom d'Allah Le Tout-Miséricordieux Le Très-Miséricordieux
Bismi-l-lâhi-r-rahmâni-r-rahîm


Lorsque viennent le secours de Dieu et la victoire.
idâ jâ-a-nasrou-l-lâhi wal fat'h

Lorsque tu vois les hommes entrer en masse dans la religion de Dieu.
wa ra ayta-n-nâsa yadkhoulôuna fî dîni-l-lâhi afwâja


Célèbre les louanges de ton Seigneur et demande lui le pardon.
Il est, en vérité, celui qui revient sans cesse vers le pécheur repentant
fa sabbih bi hamdi rabbika wa staghfirhou innahou kâna tawwâba

[Rapporté par Moslim (Chap: "De la prière".)

L'expression: "en interprétant le Coran", signifie, selon Al-Nawawi, que le Prophète  mettait en exécution ce que Dieu lui a ordonné suivant ses paroles (Célèbre les louanges de ton Seigneur et demande lui pardon. Il est, en vérité, celui qui revient sans cesse vers le pécheur repentant).

Le Prophète  répétait toujours ces mots dans ses inclinaisons et ses prosternations surtout dans ses prières qui sont les meilleures des oeuvres.

- "Gloire à Dieu" c'est à dire par la grâce de Dieu et sa Conduite, j'ai réussi à glorifier Dieu et non pas par ma force et ma puissance. De ces mots émanent un remerciement et une

reconnaissance des bienfaits de Dieu. Bien que Dieu a pardonné au Prophète  ses fautes passées et futures, il implorait toujours le pardon de Dieu en signe de dévotion et de dépendance.

De celui qui meurt en témoignant qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah

Abdullah le fils de Amr Ben Al-Ass  a rapporté que l'Envoyé de Dieu  a dit:



"Au jour de la résurrection, Dieu délivrera un homme de mon peuple devant toutes les créatures. Il étalera les quatre-vingt-dix neuf registres de cet homme dont chacun d'eux sera à perte de vue. Puis il l'interrogera: "Renies-tu ceci ? Mes scribes étaient-ils injustes ?"

- Non Seigneur, répondra-t-il. -As-tu une excuse ? reprendra Dieu . - Non Seigneur. - Si, poursuivra Dieu, tu as une bonne action et tu seras jugé équitablement". On lui fera sortir une petite carte où on pourra lire: "Je témoigne qu'il n'y a autre divinité que Dieu, et je témoigne que Muhammad est son serviteur et son Envoyé".

Dieu lui dira alors: "Assiste à ta balance". -Seigneur, dira-t-il, qu'elle est cette petite carte avec tous ces registres ? - On ne te fera pas tort, répondra Dieu. Ensuite les registres seront mis dans un plateau et la petite carte dans l'autre qui fera pencher la balance. Rien ne sera plus lourd que le nom de Dieu.

[Rapporté par Al-Tirmizi dans son "Al-Jameh Assahih" Rapporté par Ibn Maja dans ses Sunan]

Je vous prend à témoin que J'ai pardonné à Mon Serviteur

Anas Ben Malek  a rapporté que l'Envoyé de Dieu  a dit :

"Les deux anges scribes ne porteront devant Dieu tout ce qu'ils ont inscrit le jour et la nuit, et que Dieu trouve du bien dans le début et la fin des registres, sans que Dieu Très-Haut dise: "Je vous prends à témoins que j'ai pardonné à mon adorateur tout ce qui se trouve entre les deux bouts des registres".

[Rapporté par Al-Tirmizi (Sunan- Chap. "Des funérailles)

Du mérite de la Mention d'Allah, et la Crainte d'Allah Le Très-Haut

Anas  a rapporté que le Prophète  a dit : Allah  dira :

"Faites sortir du feu quiconque m'a mentionné un jour ou a eu peur de moi dans une place quelconque".

[Rapporté par Al-Tirmizi]

De s'adonner à l'adoration d'Allah et la confiance en Lui

Abou-Horaira  a rapporté que le Prophète  a dit : Allah  dit :

"Ô fils d'Adam, abandonne-toi à mon adoration, j'enrichirai ton coeur et je te tirerai de ta misère, sinon, je te laisserai toujours travailler et je ne comblerai jamais ton besoin".

[Rapporté par Al-Tirmizi (Al-Jameh)]

J'ai créé tous Mes Adorateurs Musulmans

Iyad Ben Khammar Al-Mouchajehi  a rapporté que l'Envoyé de Dieu  a dit dans un de ses sermons:

"Mon Seigneur m'a ordonné de vous apprendre ce que vous ignorez de ce qu'il m'a enseigné aujourd'hui: "Tout bien que je donne à un adorateur est licite. J'ai créé tous mes adorateurs des musulmans. Les démons viennent emporter leur religion, leur interdisent ce que je leur ai rendu licite et leur ordonnent de M'associer ce à quoi je n'ai confié aucun pouvoir.

Dieu a regardé les habitants de la terre et les a méprisés: Arabes et étrangers à l'exception d'un reste des gens du Livre. Il a dit aussi: "Je t'ai envoyé pour t'éprouver et éprouver les autres par toi. Je t'ai révélé un Livre que l'eau ne le lave pas, tu le lis en état de sommeil et d'éveil".

Dieu m'a ordonné de brûler Qoraich. Je lui ai dit: "Ô Seigneur, alors ils casseront ma tête et la laisseront comme une croûte de pain; -Chasse-les, répondit-il, comme ils t'ont chassé, envahis-les on te secourra, dépense on dépense pour toi, envoie une armée on enverra cinq armées autant, combats ceux qui te désobéissent par ceux qui t'ont obéi. Les habitants du Paradis sont au nombre de trois: un homme de pouvoir juste, un homme qui fait l'aumône et il est secouru, et un homme clément dont le coeur est tendre pour tout proche parent et tout musulman; et un homme vertueux et continent qui a une famille à sa charge.

Les habitants de l'Enfer sont au nombre de cinq: le faible insensé, ceux qui vous suivent ne cherchant ni parents ni fortune, l'homme perfide que son désir ardent apparaisse quelqu'il soit minime, un homme qui, nuit et jour, ne cesse de te tromper par ta femme ou tes biens. "Il a mentionné ensuite l'avarice -ou le mensonge-; et l'homme qui a un mauvais caractère.

[Rapporté par Moslim (Chap: "Aspects des habitants des Paradis..."]

AUTRES HADITH

☞ sur l'importance de la mère

Une personne est venu au messager de Dieu et dit : "Qui, de tout le monde, mérite le meilleur traitement de ma part ?" Le prophète (paix soit sur lui) répondit : "ta mère". L'homme dit : "et ensuite ?". Le prophète répondit : "ta mère". L'homme demanda encore "et ensuite ?". Le prophète répondit : "ta mère". L'homme demanda une quatrième fois. Le prophète répondit : "et ensuite ton père".

Le paradis est aux pieds de la mère.

☞ sur l'importance d'acquérir des connaissances

Quiconque voyage en quête de connaissance, Dieu le dirigera sur une route du paradis.

Celui qui voyage en quête de connaissance est dans le sentier de Dieu jusqu'à son retour.

La recherche de la connaissance est une obligation pour tous les musulmans.

☞ **sur la compassion et la charité**

Celui qui n'a aucune compassion pour les autres, Dieu, le très Haut, le Glorieux, n'aura pas de compassion pour lui.

Quiconque dépense un seul écus comme charité pendant sa vie est meilleur que celui qui donne sa fortune lorsque vient l'heure de sa mort.

☞ **sur la piété et la foi**

Quiconque aime rencontrer Dieu, Dieu aussi aime le rencontrer et quiconque déteste rencontrer Dieu, Dieu aussi déteste le rencontrer

Le monde (d'ici-bas) est une prison pour le croyant et un paradis pour l'incroyant

Le paradis est entouré d'obstacles et le feu de l'enfer est entouré de tentations

☞ **sur la colère et le contrôle de soi**

L'homme fort n'est pas celui qui se bat bien. L'homme fort est celui qui sait dominer sa rage.